

# JARDINIER (H/F)

## PROFIL DE POSTE

**Grade** : ADJOINT TECHNIQUE

**Cadre d'emploi** : Catégorie C

**Direction** : Service Techniques

**Service** : Espaces Verts

**Rattachement hiérarchique** : Responsable d'équipe du secteur /Responsable adjoint service /responsable service

**Lieu de travail** : Espaces verts de la ville

*Ce descriptif de poste est évolutif. La liste des tâches est susceptible d'évoluer pour tenir compte des nécessités du service public.*

<b>MISSION DU SERVICE</b>	Entretien et maintenance des espaces verts de la ville. Respecter et faire respecter les espaces verts par le public.
<b>FINALITE DU POSTE</b>	Maintenance des espaces verts propres et en bon état sur chaque secteur. Entretien et amélioration des espaces verts.
<b>ACTIVITES PRINCIPALES ET SPECIFIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>*Maintenance/réparation des réseaux d'arrosages automatiques.</li><li>*Conduite de tracteurs et engins divers.</li><li>*Nettoyage des espaces verts et autres surfaces d'accompagnement, vidage des corbeilles, petite maintenance des clôtures et jeux d'enfants, bêchage, plantation d'arbres et arbustes, plantation de massifs de fleurs.</li><li>*Traitements phytosanitaires, désherbant, engazonnement, tonte, taille d'arbustes (printemps/été), tailles des haies, débroussaillages mécaniques, désherbage de massifs d'arbustes, massifs de fleurs et toutes surfaces.</li><li>* Arrosage, ramassage de feuilles, maintenance des plantes d'intérieur, manutention diverse.</li><li>*Fleurissement hors sol.</li><li>*Divers petits élagages.</li><li>*Travaux de déneigement : participation à des opérations exceptionnelles ne nécessitant pas de qualification particulière mais qui relèvent du fonctionnement des services municipaux.</li></ul>
<b>COMPETENCES/QUALITES REQUISES</b>	<p><b><u>1/ Savoir-faire/savoirs techniques:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>*Permis VL obligatoire.</li><li>*Utilisation de matériel de tonte et de débroussaillage.</li><li>*Utilisation de matériels de désherbage mécanique et thermique.</li><li>*Utilisation de matériels de nettoyage (souffleuses, etc.)</li><li>*Suivi avec la société contrôlant les disconnecteurs.</li><li>*Suivi particulier d'un mur végétal.</li></ul> <p><b><u>2/ Savoirs / connaissances théoriques:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>*Connaissance des périodes de tonte/débroussaillage.</li><li>*Connaissance des végétaux (arbres, arbustes).</li><li>*Connaissance des pratiques de gestion différenciée.</li><li>*Connaissance des méthodes alternatives.</li><li>*Connaissances en fleurissement.</li></ul>

	<p><b>3/ Qualités :</b>  *Esprit d'équipe.  *Sens de l'organisation.  *Conscience professionnelle.  *Sens du service public.</p>
<b>FORMATIONS ET EXPERIENCES REQUISES</b>	CAP/BEP Jardins Espaces Verts souhaités.
<b>LIAISONS ET RELATIONS FONCTIONNELLES</b>	<p><b><u>Relations internes :</u></b>  *Avec le responsable secteur  *Avec les responsables des équipes.  *Avec le responsable de la régie.  *Avec les directions des autres services.</p> <p><b><u>Relations externes :</u></b>  *Avec le public.</p>
<b>CONDITIONS D'EXERCICE</b>	<p><b><u>Horaires/temps de travail :</u></b>  *Travail seul ou en équipe.  *37h30 par semaine de 8h30 à 12h et de 13h00 à 17h sauf horaires décalés pour manifestations diverses (basé sur le volontariat).  *Horaires d'été en journée continue avec pause obligatoire de 10h à 10h20 de la mi-juin à la mi-septembre.</p> <p><b><u>Lieu de travail :</u></b>  *CTM.  *Divers secteurs de la ville.</p> <p><b><u>Contraintes particulières :</u></b>  *Transmission à ses supérieurs de toutes situations anormales sur le lieu de travail : vandalisme, dépôts sauvages de véhicules, arbres dangereux etc.  *Etre amené à travailler sur l'ensemble des secteurs des espaces verts et d'autres services.  être amené à diriger des agents d'entretien.</p> <p><b><u>Equipements obligatoires :</u></b>  *Travail exécuté sur le domaine public nécessitant le respect des règles impératives de sécurité :  *Port d'une tenue de travail.  *Port des EPI (gilet de sécurité, protection acoustique, protection faciale, etc.) mis à la disposition par l'employeur.</p>
<b>REMUNERATION</b>	Rémunération statutaire, régime indemnitaire et prime annuelle